

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

Etablissements de Réinsertion scolaire : un fiasco annoncé

Les incidents qui, ces derniers jours, se multiplient dans les Établissements de Réinsertion Scolaire (ERS) sont inquiétants. Ils pointent non seulement la réalité de la fracture scolaire, mais ils reflètent la fragmentation de notre société et la désagrégation de la cohésion sociale. L'école du « vivre ensemble » a du plomb dans l'aile... Comment pourrait-il en être autrement lorsque l'exclusion et le refus de l'autre sont érigés en politique publique ?

Ces événements pointent aussi l'improvisation qui a prévalu dans l'organisation de ces structures. Les ERS sont l'avatar politique des « États généraux de la sécurité à l'école » organisés en avril dernier par Luc Chatel. Ce dispositif ne repose en rien sur les recommandations et préconisations des scientifiques et experts présents. Il répond à une commande présidentielle et remet au goût du jour les « maisons de correction » de sinistre mémoire. Mêmes causes, mêmes effets : concentration des élèves violents et stigmatisation de ces jeunes par un environnement inquiet, mal informé, mal préparé à les accueillir dans ces structures particulières. L'opération de communication ne passe pas l'épreuve de la réalité : les ERS virent au fiasco.

Pour le **SE-UNSA**, la violence à l'école doit être prise à bras le corps. Elle doit être traitée sans amateurisme, sans instrumentalisation, mais en y mettant les moyens : les moyens matériels, et les moyens humains qualifiés et en nombre suffisant. Sans faire l'économie d'un indispensable projet éducatif et pédagogique adapté. On est, avec ces ERS, très loin du compte. On touche aussi du doigt l'absurdité des contraintes budgétaires dogmatiques.

Le **SE-UNSA** demande la suspension des « ERS » et la relance des programmes partenariaux tels que les dispositifs ou les ateliers relais.

Paris, le 17 novembre 2010

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du SE-UNSA

Syndicat des Enseignants-UNSA
de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

